



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 27 mars 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet greffier.

CE-2013-433

**SOUSSION 2012 SP 292 - SERVICES PROFESSIONNELS - DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLE - CONCEPTION GRAPHIQUE DES OUTILS DE COMMUNICATION, DE PROMOTION ET DE MARKETING - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme HopKaboom, 14, rue Jeanne-d'Arc, Gatineau, Québec, J8Y 2H2, pour la fourniture de services professionnels pour la conception graphique des outils de communication, de promotion et de marketing pour le développement du centre-ville, selon les prix unitaires et forfaitaires inscrits à l'offre de prix pour un montant total approximatif sur trois ans de 250 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 janvier 2013, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Après la troisième année, le contrat pourra être reconduit pour une période additionnelle d'une année, portant ainsi ce dernier à un montant total de 300 000 \$, incluant les taxes.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2014 à 2017 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61493-999-25496	239 128,07 \$	Fonds de redéveloppement du centre-ville - Autres
04-13493	10 871,93 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-434

**SOUSSION 2013 SP 012 - AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER - PARC FRONT - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 6535755 Canada inc., Paysagiste Envert et fils, 146, chemin du 6<sup>e</sup> rang, Val-des-Monts, Québec, J8N 7R3, pour les travaux d'aménagement du sentier piétonnier au parc Front, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 95 998,66 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 février 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Futur FDI 04-13493	91 823,90 \$ 4 174,76 \$	Aménagement d'un sentier - Parc Front TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser, à même la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs (\$/m<sup>2</sup>), au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 91 823,90 \$ afin de donner suite à la présente et à effectuer les écritures comptables requises.

Adoptée

CE-2013-435

**SOUSSION 2013 SI 065 - CORRECTION DE LA CHEMINÉE DE LA GÉNÉRATRICE D'URGENCE AU SERVICE DE POLICE DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ/6739741 Canada inc., 183, chemin Freeman, Gatineau, Québec, J8Z 2A7, pour la correction de la cheminée de la génératrice d'urgence au Service de police du secteur de Gatineau pour un montant total de 51 490 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 mars 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-12001-013-25497	49 250,82 \$	Travaux correctifs - Bâtiments municipaux - Correction de la cheminée de la génératrice d'urgence - Police de Gatineau
04-13493	2 239,18 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-436

**RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-08 - 575 587,80 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 FÉVRIER 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-08 au montant de 575 587,80 \$ pour la période du 17 au 23 février 2013.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Adoptée

CE-2013-437

**SOUSSION 2011 SI 298 - DÉPÔT SUPPLÉMENTAIRE - FOURNITURE DE DÉTECTEURS DE GAZ ET STATIONS D'ÉTALONNAGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-1692 en date du 2 novembre 2011, adjugeait un contrat à la firme Concept Controls inc. pour la fourniture de détecteurs de gaz et stations d'étalonnage;

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis par la firme précitée sont valides jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics requiert des détecteurs de gaz et stations d'étalonnage supplémentaires :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la Division de l'approvisionnement à acheter de la firme Concept Controls inc., 2283, chemin Argenta, unité 14, Mississauga, Ontario, L5N 5Z2, pour un montant supplémentaire de 12 014,89 \$, incluant les taxes, des détecteurs de gaz et stations d'étalonnage;
- approuve le montant de 38 019,41 \$, incluant les taxes, comme étant le coût total estimé pour un contrat de fourniture de détecteurs de gaz et stations d'étalonnage.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41310-643-25498	11 492,39 \$	Réseau d'aqueduc - Petits outils
04-13493	522,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-438

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 8 - 17 566,10 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 9 - 511 015,89 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 9 - 9 118,04 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 9 - 337 867,79 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 8, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 9, la liste des réquisitions numéro 9 ainsi que la liste des embauches numéro 9 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 8	Pièces de comptes à payer	17 566,10 \$	4 au 8 mars 2013
Liste PD numéro 9	Pièces de comptes à payer	511 015,89 \$	4 au 8 mars 2013
Liste des réquisitions numéro 9	Pièces de comptes à payer	9 118,04 \$	4 au 8 mars 2013
Liste des embauches numéro 9	Embauches de personnel temporaire	337 867,79 \$	25 février au 1 <sup>er</sup> mars 2013

Adoptée

CE-2013-439

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-08 - 372 349,99 \$ - PÉRIODE DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-08 d'un montant de 372 349,99 \$ pour la période du 28 février au 6 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-440

**SOUSSION 2012 SP 370 - ACHAT DE PRODUITS DE SIGNALISATION ROUTIÈRE - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 24 janvier 2013, un appel d'offres public concernant l'achat de produits de signalisation routière;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'analyse des échantillons reçus pour la section 4 de l'appel d'offres, il a été déterminé qu'il n'était pas possible de comparer les produits offerts de façon équitable selon les spécifications de l'appel d'offres :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge aux firmes suivantes des contrats pour l'achat de produits de signalisation routière :

**Section 1 - Accessoires**

Signotech inc., 10600, avenue Secant, Anjou, Québec, H1J 1S5, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 13 704,73 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

**Section 2 - Pellicule et ruban - 3M**

9030-5814 Québec inc./Signoplus - Division de Spectralite, 900, boulevard de la Commune, Trois-Rivières, Québec, G9A 2W6, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 48 665,94 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

**Section 3 - Poteau coulé à froid**

S-Pace Signalétique inc., 5445, rue Rideau, bureau 100, Québec, Québec, G2E 5V9, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 23 765,33 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

**QUE** ce comité rejette les soumissions pour la **Section 4 - Supports pour nom de rues.**

Les contrats débiteront à la date de l'adjudication et seront valides jusqu'au 14 février 2014 avec des prix unitaires fermes pour la durée du contrat.

Les fonds à cette fin seront pris à même les divers postes budgétaires d'inventaire.

Adoptée

CE-2013-441

**RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CENTRE D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE DE L'OUTAOUAIS - 92, RUE SAINT-JACQUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais a obtenu, le 10 décembre 2003, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 92, rue Saint-Jacques; Gatineau, Québec, J8X 2Z2.

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance à tous les neuf ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 92, rue Saint-Jacques;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais pour l'immeuble situé au 92, rue Saint-Jacques.

Adoptée

CE-2013-442

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 9 - 16 681,15 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 10 - 532 056,75 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 10 - 6 045,27 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 10 - 157 732,37 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 9, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 10, la liste des réquisitions numéro 10 ainsi que la liste des embauches numéro 10 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 9	Pièces de comptes à payer	16 681,15 \$	11 au 15 mars 2013
Liste PD numéro 10	Pièces de comptes à payer	532 056,75 \$	11 au 15 mars 2013
Liste des réquisitions numéro 10	Pièces de comptes à payer	6 045,27 \$	11 au 15 mars 2013
Liste des embauches numéro 10	Embauches de personnel temporaire	157 732,37 \$	2 au 8 mars 2013

Adoptée

CE-2013-443

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-09 - 374 848,26 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 MARS 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-09 d'un montant de 374 848,26 \$ pour la période du 7 au 13 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-444

**ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2013 - MUSÉE DE L'AUBERGE SYMMES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE LUCERNE - STEFAN PSENAK ET ANDRÉ LAFRAMBOISE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre du Musée de l'Auberge Symmes, C. P. 311, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E6, pour l'adhésion de messieurs les conseillers Stefan Psenak et André Laframboise pour l'année 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494-31081	20 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-32331	20 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-445**

**SUBVENTION DE 350 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU - COMITÉ SOCIAL ET RÉCRÉATIF DE LA VILLA ST-JOSEPH - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, à l'attention de monsieur Mario Courchesne, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités 2013 du Comité social et récréatif de la Villa St-Joseph.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	350 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-446**

**SUBVENTION DE 450 \$ - COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE HULL - CONGRÈS DU DISTRICT DU KEY CLUB INTERNATIONAL - 12 AU 14 AVRIL 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre du Collège Saint-Joseph de Hull, à l'attention de madame Ceres Kosuta, 174, rue Notre-Dame-de-l'Île, Gatineau, Québec, J8X 3T4, à titre de subvention pour la participation du Club K du collège Saint-Joseph de Hull au congrès du district du Key Club International qui aura lieu du 12 au 14 avril 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-447**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB LES AMIS POPULAIRES DE MASSON - ACTIVITÉS POUR 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club Les amis populaires de Masson, à l'attention de madame Monique Chénier, présidente, C. P. 2486, succursale Masson, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour les activités de 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-448**      **SUBVENTION DE 750 \$ - CONSEIL DES ARTS D'AYLMER - 12, 13 ET 14 AVRIL 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre du Conseil des arts d'Aylmer, à l'attention de monsieur Gilles Pelletier, président, C. P. 224, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E5, à titre de subvention pour la 58<sup>e</sup> exposition qui se déroulera les 12, 13 et 14 avril 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79931-972	250 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	500 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-449**      **SUBVENTION DE 1 000 \$ - TOURNOI DU CLUB DE HOCKEY SUBAQUATIQUE GATINEAU-OTTAWA - 29 AU 31 MARS 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Gatineau-Ottawa Hockey Subaquatique, à l'attention de monsieur Alain Belleville, coordonnateur du programme GO-HSA, 59, rue Saint-Vallier, Gatineau, Québec, J8V 3V5, à titre de subvention pour le tournoi qui aura lieu du 29 au 31 mars 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79933-972	1 000 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-450

**SUBVENTION DE 1 150 \$ - LA MIE DE L'ENTRAIDE POUR LA MISE SUR PIED D'UNE MINI-SOUBE POPULAIRE POUR LA COMMUNAUTÉ DE MASSON ANGERS - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 150 \$ à l'ordre de La mie de l'entraide, 422, rue des Pins, Gatineau, Québec, J8L 2K9, à titre de subvention pour la mise sur pied d'une mini-soupe populaire pour la communauté de Masson-Angers.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	500 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-451

**PARTICIPATION ET SUBVENTION À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CLUB RICHELIEU DE BUCKINGHAM - 25 MAI 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN - 460 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à participer à une activité organisée par le Club Richelieu de Buckingham qui aura lieu le 25 mai 2013.

De plus, ce comité autorise messieurs Maxime Pedneaud-Jobin et Luc Montreuil à subventionner cette activité pour un montant de 400 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 460 \$ à l'ordre du Club Richelieu de Buckingham, C. P. 2812, Gatineau, Québec, J8L 2X1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	260 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée



CE-2013-452

**PARTICIPATION ET SUBVENTION À UNE ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE DES  
RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS - 6 JUIN 2013 - 1 145 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau et messieurs les conseillers Patrice Martin, Stéphane Lauzon, Pierre Phillion et Maxime Tremblay à participer à une activité de l'Académie des retraités de l'Outaouais le 6 juin 2013.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 750 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 145 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79945-972	90 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	235 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	90 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	90 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	90 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-453

**PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL AU 29<sup>e</sup> GALA  
MÉRITE JEUNESSE ORGANISÉ PAR LE CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM -  
20 AVRIL 2013 - 1 075 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs les conseillers Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin à participer au 29<sup>e</sup> Gala Mérite Jeunesse du Club Optimiste de Buckingham qui aura lieu le 20 avril 2013.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 1 075 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 075 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Buckingham, à l'attention de monsieur Pierre Latour, C. P. 2915, succursale de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour le 29<sup>e</sup> Gala Mérite Jeunesse qui aura lieu le 20 avril 2013, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	75 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79937-972	500 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-454

**PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS ANDRÉ LAFRAMBOISE ET STEFAN PSENAK À L'ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CENTRE ALIMENTAIRE AYLNER - 18 AVRIL 2013 - 70 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs les conseillers André Laframboise et Stefan Psenak à participer à une activité au profit du Centre alimentaire Aylmer qui aura lieu le 18 avril 2013.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 70 \$ à l'ordre du Centre alimentaire Aylmer, à l'attention de madame Donna Lévesque, directrice, 70, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	35 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	35 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-455

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE ET DE MESSIEURS LES CONSEILLERS PATRICE MARTIN ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN À LA 27<sup>e</sup> ÉDITION DES GRANDS PRIX DU TOURISME OUTAOUAIS - 12 AVRIL 2013 - 413,91 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Patrice Martin et Maxime Pedneaud-Jobin à participer à la 27<sup>e</sup> édition des grands prix du Tourisme Outaouais qui aura lieu le 12 avril 2013.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 413,91 \$ à l'ordre de Tourisme Outaouais, 103, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 3V8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	131,97 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement Subventions
02-79938-972	131,97 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	131,97 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
04-13493	18,00 \$	TPS à recevoir - Ristournes

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-456

**PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL - ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - MONTRÉAL - 9 AU 11 MAI 2013 - 30 500 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise mesdames les conseillères Mireille Apollon, Denise Laferrière, Patsy Bouthillette et Sylvie Goneau ainsi que messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise, Maxime Tremblay, Pierre Phillon, Luc Angers, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon et Maxime Pedneaud-Jobin à participer aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Montréal du 9 au 11 mai 2013.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 12 348,36 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, H3A 2M7, concernant les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 30 500 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32331	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31081	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32332	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32333	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30016	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30017	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31086	2 541,67 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32335	2 541,67 \$	Conseil municipal - congrès et colloques
02-11100-311-30021	2 541,66 \$	Conseil municipal - congrès et colloques
02-11100-311-32338	2 541,66 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32336	2 541,66 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32337	2 541,66 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mars 2013.

Adoptée

CE-2013-457

**SOUSSION 2013 SP 021 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-  
CONSEILS - GESTION, PLANIFICATION ET EXÉCUTION DE PROJETS -  
SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+ SENC, 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour des services consultatifs, d'études préparatoires pour la préparation de plans et devis préliminaires, définitifs et pour les documents d'appel d'offres, les services durant la construction ainsi que les services de gestion afin de mener à terme plusieurs projets municipaux pour un montant approximatif total de 2 069 477,57 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 25 février 2013, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

**QUE** ce comité autorise la firme CIMA+ SENC à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire.

**QUE** ce comité autorise la firme CIMA+ SENC à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-12016-011-25500	57 273,48 \$	Travaux - Taxe dédiée aux infrastructures 2012 - Honoraires professionnels - Élimination du poste de suppression Craik
18-12016-010-25501	142 910,98 \$	Travaux - Taxe dédiée aux infrastructures 2012 - Honoraires professionnels - La Vérendrye - Bouclage d'aqueduc
18-12016-009-25502	39 818,71 \$	Travaux - Taxe dédiée aux infrastructures 2012 - Honoraires professionnels - Reconstruction du ponceau Maclaren Est - Pluvial
18-12016-008-25503	30 000,40 \$	Travaux - Taxe dédiée aux infrastructures 2012 - Honoraires professionnels - Fuite sur la conduite d'aqueduc - A5
18-13008-001-25504	16 364,25 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueducs - Égouts - Réseau routier 2014
18-13008-003-25505	30 000,00 \$	Honoraires professionnel - Projets routiers - Aqueducs - Égouts
18-13008-001-25506	38 501,51 \$	Honoraires professionnels - Projets routier 2014
18-13008-002-25507	75 500,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueducs - Égouts - Aqueducs
06-30687-001-25508	512 734,05 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels
06-30687-001-25509	1 036 377,34 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels
04-13493	89 996,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-458**      **SUBVENTION DE 400 \$ - FILLES D'ISABELLE CERCLE LOUISE-MARIE 1244 - 6 AVRIL 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre des Filles d'Isabelle, Cercle Louise-Marie 1244, à l'attention de madame Darquise Saumure, régente, 266, rue Laurel, Gatineau, Québec, J8P 5R6, à titre de subvention pour l'organisation d'une initiation le 6 avril 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 mars 2013.

Adoptée

**CE-2013-459**      **PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - LE GÎTE AMI - SOUPER BÉNÉFICE - 28 MARS 2013 - 640 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs les conseillers Denis Tassé, Pierre Philion et Maxime Tremblay à participer à un souper bénéfice destiné au soutien du Gîte Ami le 28 mars 2013.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à subventionner cette activité pour un montant de 280 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 640 \$ à l'ordre du Gîte Ami, à l'attention de monsieur Luc Villemaire, 85, rue Morin, Gatineau, Québec, J8X 0A1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79934-972	120 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79937-972	400 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79940-972	120 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 mars 2013.

Adoptée

**Présentation par madame Marie-Line Simard - Appareil de télécommunication pour personnes malentendantes au Service 311.**

CE-2013-460

**PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR PIERRE HAMEL À TITRE DE COORDONNATEUR DE PROJETS, HORODATEURS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité adjugeait, par sa résolution numéro CE-2012-794 en date du 24 mai 2012, un contrat pour l'achat, l'installation et le déploiement d'horodateurs numériques;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Pierre Hamel fut engagé en surcroît de travail à titre de coordonnateur de projets, Horodateurs depuis le 22 août 2012;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a nécessité de prolonger l'embauche de monsieur Pierre Hamel pour un terme ne pouvant dépasser le 1<sup>er</sup> juin 2013 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de prolonger l'engagement temporaire de monsieur Pierre Hamel au poste de coordonnateur de projets, Horodateurs pour un terme à être déterminé par le Service des travaux publics, mais qui ne peut dépasser le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Le salaire de monsieur Pierre Hamel sera celui de la classe 2, échelon 7 selon l'échelle salariale des professionnels de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant 02-30110-135 - Administration – Service des travaux publics – Temporaires – Non syndiqués.

Adoptée

CE-2013-0327D1 **DÉPOT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 30 janvier au 5 mars 2013

CE-2013-461

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 104145**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** le dossier de l'employé;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la mesure disciplinaire de dix jours sans traitement à l'employé 104145 pour les fautes reprochées.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2013-462

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 106295**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** le dossier de l'employé;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la mesure disciplinaire de cinq jours sans traitement à l'employé 106295 pour les fautes reprochées.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

**CE-2013-463**

**MANDATER LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES AFIN D'ENTAMER DES PROCÉDURES CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 71, RUE EDDY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT** l'obligation pour le propriétaire de l'immeuble situé au 71, rue Eddy, Gatineau, Québec, J8X 2W2, d'obtenir un permis de construire pour le mur de soutènement du côté ouest de la propriété conformément à l'article 16 du règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme et rendre l'immeuble conforme à la réglementation municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** des mises en demeure ont été envoyées en date des 28 octobre et 30 novembre 2010 et du 24 octobre 2011 au propriétaire, madame Gilberte Desrochers, par huissier lui demandant d'obtenir un permis;

**CONSIDÉRANT QU'**à ce jour, le 25 janvier 2013, aucune suite n'a été donnée aux mises en demeure;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu en conséquence de soumettre le dossier aux procureurs de la Ville de Gatineau puisque le permis de construire est requis et que l'immeuble n'est pas conforme :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU**

**QUE** ce comité donne un mandat aux procureurs de la Ville de Gatineau afin de représenter celle-ci en vue de déposer une requête à la Cour Supérieure et obtenir un jugement pour obliger le propriétaire de l'immeuble situé au 71, rue Eddy à obtenir un permis de construire et à rendre l'immeuble conforme à la réglementation municipale, et à défaut pour le propriétaire de se conformer au délai imparti par la cour, d'autoriser la Ville de Gatineau à faire les travaux, et ce, aux frais du propriétaire.

Adoptée

**CE-2013-464**

**CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ PAR LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES À LA FIRME D'INGÉNIEURS GENIVAR INC. POUR UN RAPPORT D'EXPERTISE SUR L'ÉVALUATION DE DÉFICIENCES EN MÉCANIQUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DU CENTRE SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 11 mars 2008, la Ville de Gatineau a octroyé un contrat de conception et de construction du centre sportif de Gatineau à la firme Decarel inc. suite à l'appel d'offres 2007 SP 100 A;

**CONSIDÉRANT** les demandes de changement soumises par Decarel inc. dans le cadre de l'exécution du contrat, lesquelles sont contestées par la Ville de Gatineau, ainsi que les retards engendrés dans ce projet;

**CONSIDÉRANT** la poursuite déposée par Decarel inc. contre la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire pour la Ville de Gatineau de retenir les services professionnels de la firme d'ingénieurs Genivar inc. et, par conséquent, qu'il y a lieu de confirmer le mandat accordé à titre de témoin expert en mécanique;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des articles 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que la confirmation de ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre des procédures judiciaires devant la Cour :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité confirme le mandat accordé à la firme d'ingénieurs Genivar inc., pour services professionnels à titre de témoin expert en mécanique dans le cadre du dossier du centre sportif.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-411 - Affaires juridiques - Services professionnels, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Adoptée

CE-2013-465

**CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ PAR LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES À LA FIRME D'INGÉNIEURS GENIVAR INC. POUR UN RAPPORT D'EXPERTISE SUR L'ÉVALUATION DE DÉFICIENCES EN GÉNIE CIVIL ET EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE DANS LE CADRE DU DOSSIER DU CENTRE SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 11 mars 2008, la Ville de Gatineau a octroyé un contrat de conception et de construction du centre sportif de Gatineau à la firme Decarel inc. suite à l'appel d'offres 2007 SP 100 A;

**CONSIDÉRANT** les demandes de changement soumises par Decarel inc. dans le cadre de l'exécution du contrat, lesquelles sont contestées par la Ville de Gatineau, ainsi que les retards engendrés dans ce projet;

**CONSIDÉRANT** la poursuite déposée par Decarel inc. contre la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire pour la Ville de Gatineau de retenir les services professionnels de la firme d'ingénieurs Genivar inc. et, par conséquent, qu'il y a lieu de confirmer le mandat accordé à titre de témoin expert en génie civil et en architecture du paysage;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des articles 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que la confirmation de ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre des procédures judiciaires devant la Cour :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité confirme le mandat accordé à la firme d'ingénieurs Genivar inc. pour services professionnels à titre d'expert en génie civil et en architecture du paysage dans le cadre du dossier du centre sportif.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-411 - Affaires juridiques - Services professionnels, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif